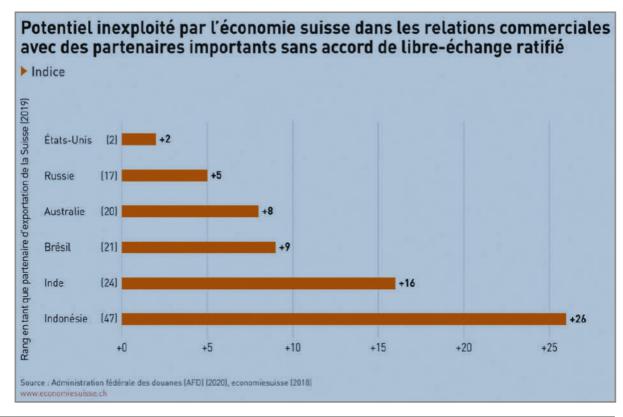
Tout l'immobilier, 22.02.2021, pp. 10-11

## ■ ACCORD AVEC L'INDONÉSIE

# Un partenaire de poids pour la Suisse

Le 7 mars, les Suisses se prononceront sur la ratification d'un accord de libre-échange conclu entre l'Association européenne de libre-échange (AELE) et l'Indonésie. Signé le 16 décembre 2018 à Jakarta et largement adopté par le Parlement suisse en 2019 (65% de «oui» au National et 74% aux Etats), l'accord devait entrer en vigueur en 2020 et conduire à la suppression progressive des tarifs douaniers entre l'AELE et l'Indonésie.

**)** était sans compter sur l'opposition qui s'est mobilisée autour du référendum «Stop huile de palme», lancé par le syndicat agricole Uniterre (env. 2500 membres) et la Jeunesse socialiste suisse (revendiquant 3600 membres), qui ont déposé les 50 000 signatures nécessaires en juin dernier. Le fait que l'accord comporte un volet étendu sur le développement durable, incluant des engagements contraignants, n'a pas suffi à rassurer les signataires quant à l'impact environnemental de l'accord. L'huile de palme, dont la production fait vivre quelque 50 millions de personnes, est au cœur des préoccupations et constituera l'argument massue des opposants.







L'accord de libre-échange a pourtant anticipé cette problématique en prévoyant une réduction des droits de douane sur un volume restreint d'huile de palme. Des critères environnementaux sont également fixés pour la production d'huile de palme destinée au marché suisse, qui représente 0,03% de la consommation mondiale. L'administration fédérale devra en outre assurer un monitoring sur les standards écologiques et sociaux fixés, et s'assurer de la traçabilité de l'huile importée. Une initiative saluée par les ONG telles que Public Eye et Alliance Sud, qui considèrent ces clauses comme satisfaisantes. À la Chambre haute du Parlement, deux initiatives cantonales du Iura et de Berne visant à exclure l'huile de palme des accords de libre-échange ont été balayés par 33 voix, contre 8 et 3 abstentions.

### Les réels enjeux

En focalisant l'attention sur l'huile de palme, les adversaires du libre-échange écartent du débat les enjeux réels. L'Indonésie ne se résume en effet pas à cette denrée sulfureuse. Avec une superficie d'1,9 million de kilomètres carrés et une population de 265 millions d'habitants (équivalant à quelque 60% des habitants de l'Union européenne), l'Indonésie est le plus grand pays d'Asie du Sud-Est et la 16e économie du monde. Il s'agit d'un marché au potentiel sous-estimé, avec une classe moyenne en plein développement et un marché d'exportation prometteur.

Avec cet accord, l'Association européenne de libre-échange (AELE) devient le premier partenaire de l'Indonésie en Occident. L'accord AE-LE-Indonésie prévoit que 78% des exportations suisses vers l'Indonésie bénéficieront de la franchise douanière dès l'entrée en vigueur du texte. Au bout de 12 ans, le taux grimpera à 98%. Les économies potentielles pour les entreprises suisses sont estimées à 25 millions de francs par an, somme actuellement engloutie par les droits de douane. Le secteur de l'horlogerie devrait pouvoir en profiter immédiatement et sera suivi rapidement par l'industrie des machines, du lait, du fromage et du chocolat.

### Un marché prometteur

Le volume des échanges commerciaux entre la Suisse et l'Indonésie, qui atteint déjà 1,4 milliard de francs, présente un important potentiel de croissance. Ce pays d'Asie du Sud-Est enregistre actuellement une croissance de plus de 5% par an et pourrait, selon certaines prévisions, devenir la 4<sup>e</sup> puissance économique mondiale d'ici à 2050. L'accord de partenariat économique de large portée sur lequel les Suisses voteront le 7 mars renforce également la sécurité juridique en matière de propriété intellectuelle et permettra à l'Indonésie de mettre sa législation sur la protection des brevets en conformité avec ses obligations internationales. À noter également que ce serait la première fois que l'Indonésie s'engage à appliquer un certain nombre de règles en matière de commerce et de développement durable dans le cadre d'un accord de libre-échange.

Se priver d'un tel accord serait un contresens en vue des excellentes conditions négociées et du large consensus politique qui s'est manifesté au niveau parlementaire. Les efforts sur le plan environnemental, ainsi que les mécanismes prévus pour protéger la production domestique d'huile de colza, permettront de bénéficier de ce gigantesque marché, tout en limitant les risques de conséquences négatives pour notre économie.

Erik Simonin

L'AELE comprend, outre la Suisse et le Liechtenstein, la Norvège et l'Islande.



1 Prix remisé: Origo® 1.6 T-GDi 48 V MH (150 ch) | 2 Prix remisé: Origo® 1.6 T-GDi HEV 4×4 (230 ch). III.: Vertex® 1.6 T-GDi HEV 4×4 (230 ch), dès CHF 48 000.- (prix remisé). Plus d'informations sur hyundai.ch/promo. Prix nets conseillés sans engagement (TVA 7.7% incl.). – 3 Conditions de leasing: taux d'intérêt de 0.9% (taux effectif de 0.904%), durée 48 mois, premier paiement plus élevé 33%, valeur résiduelle 39%. Kilométrage de 10 000 km par an, assurance casco complète non comprise. L'octroi d'un leasing est interdit s'il entraîne le surendettement du consommateur. Une offre de Hyundai Finance. – Consommation mixte normalisée (Origo® 1.6 T-GDi 48 V MH | Origo® 1.6 T-GDi HEV | Vertex® 1.6 T-GDi HEV); 6.8 | 6.6 | 6.6 | 6.6 | 10.0 km, émissions CO<sub>2</sub>: 154 | 149 | 149 g/km, cat. de rendement énergétique: C | B | B. – \* La garantie usine européenne Hyundai de 5 ans avec kilométrage illimité est seulement valable pour les véhicules acquis par un usine européenne Hyundai (en Suisse et dans l'Espace économique européen), selon les conditions dans le document de garantie. – "Batterie haute tension uniquement. – Plus d'informations sur hyundai.ch/garantie.





GROUPE CHEVALLEY VOTRE PARTENAIRE AUTOMOBILE

**GRIMM CENTRE PETIT-LANCY** 

**COLARUSSO CENTRE VERNIER** 

**AUTOS CAROUGE** AGENT SERVICE

Avenue des Morgines 26 | 022 879 13 00

Route de Saint-Julien 46 | 022 309 38 38